



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 septembre 2013  
Compte rendu affiché le : 3 octobre 2013  
Date de la convocation : 17 septembre 2013

Nombre de délégués : 33	Nombre de délégués concernés : 33
En exercice : 33	En exercice : 33
Présents : 19	Présents : 19
Votants : 19	Votants : 19

### Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Louat R, Philippon B, Tardy F, A Philippon  
CCFL : Séon M, Rousset L, Gonon P,  
CCHL: Bruyas JM, Larue M F, Villard P, Berne M, Moralès P, R Bouchut,  
SEM : Guyot P  
Autres communes: Reynard R, Piot M, Pallandre A,

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Villemagne G, Boudier J P, Vincent G, Lornage F, Lhopital J L, Bussière L, Grange M, Chambonnet M

### N°432 Objet : Contrat à durée indéterminée

Monsieur le Président explique que Madame Justine Lagrevol a été engagée en qualité d'agent non titulaire du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2011 puis du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2014 pour assurer les fonctions d'animatrice phytosanitaire.

Ce recrutement est intervenu conformément aux dispositions de l'article 3 – alinéa 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Madame Justine Lagrevol aura ainsi effectué six ans de contrat à durée déterminée au sein du SIMA Coise au 30 juin 2014.

Conformément au nouvel l'article 3-4 de la loi du 26 janvier 1984, il conviendra de transformer ce contrat en **contrat à durée indéterminée** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Où cet exposé, les membres du comité syndical à 18 voix pour et une contre donnent leur accord pour que le Président puisse signer un contrat à durée indéterminée avec Madame Justine Lagrevol à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20130926-432-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2013

Publication : 02/10/2013

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



Fait à Saint Galmier  
Le 26 septembre 2013  
Le Président  
J Y CHARBONNIER